

# Place des prairies dans les territoires français :

## regard historique

Christian Huyghe

UGAPF-INRA, BP6, 86600 Lusignan ; Christian.Huyghe@lusignan.inra.fr

### Résumé

La place actuelle des prairies dans les territoires français se modifie profondément, en conséquence des évolutions profondes de l'agriculture contemporaine, et entraîne avec elle des conséquences environnementales et sociales. Mais la situation des prairies était l'héritage des siècles passés et notamment des profondes modifications qui se sont produites au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> ; les changements de surface en prairies au cours de ces siècles sont documentés. Sur l'exemple de 4 régions herbagères, nous détaillons ces évolutions et les moteurs sous-jacents, en identifiant les points communs des itinéraires de ces régions. Nous analysons également les véhicules identitaires de ces régions à dominante herbagère. Nous étudions les préconisations agronomiques mises en avant lors des semis de prairies, notamment le choix des espèces, les semis et l'origine des semences. Certains mécanismes qui ont prévalu à ces changements peuvent encore être perçus aujourd'hui, contrairement au rôle de la main d'œuvre agricole dont l'abondance a été au cœur de certains de ces changements. Sa forte diminution au cours des dernières décennies va peser lourdement sur les évolutions futures.

### Introduction

La réflexion sur la place et le rôle d'une culture à l'échelle d'un territoire est souvent marquée par l'idée, plus ou moins consciente, que les évolutions récentes ou futures viennent induire un changement profond, à la rupture d'un état établi depuis longtemps, voire depuis toujours. En effet, de nombreuses évolutions ont été vécues à l'occasion de la mise en place des réformes de la politique agricole commune ou même depuis la révolution fourragère et nous pressentons qu'elles ne sont pas les dernières.

Dans le cas des prairies, cette impression est particulièrement forte puisque que les prairies représentent aujourd'hui encore une part considérable de la surface agricole utile tant en France (45% de la SAU) (HUYGHE *et al.*, 2005) que dans d'autres pays européens (HUYGHE *et al.*, 2006). Elle est notamment renforcée par certains des vocables utilisés comme prairies permanentes, ou encore prairies naturelles. La part dominante des prairies dans les territoires apparaît d'autant plus forte que ces surfaces sont associées à des éléments fixes du paysage, notamment les haies et, dans certaines régions, les arbres isolés. L'importance de ces haies a fortement diminué au cours du dernier siècle, avec disparition de 70% des 2 000 000 de km existant à l'apogée du bocage, *i.e.* entre 1850 et 1910 (POINTEREAU, 2002).

Dans cette contribution, nous allons nous attacher à analyser l'évolution des surfaces en prairies au cours des siècles derniers. Sur la base d'une analyse plus détaillée de quelques régions, nous allons notamment montrer que la place des prairies telle que nous la connaissons aujourd'hui est relativement récente et qu'elle est la conséquence de moteurs de changement qui sont parfois très éloignés de la prairie et des productions animales herbivores. L'identité des territoires à forte dominante herbagère s'est cristallisée autour des races animales et des produits animaux. Nous montrerons aussi que ces changements se sont accompagnés de changements sur les espèces cultivées, avec quelques introductions récentes (tout est relatif) et une structuration progressive du monde de la semence, en amont de la production fourragère.

## 1. La place des prairies au cours des siècles derniers

La structure des paysages français que nous connaissons aujourd'hui évolue fortement sous l'effet de la modernisation de l'agriculture et de l'agrandissement des exploitations. Il est intéressant de noter, comme le souligne TROCHET en 2004 dans l'introduction de son ouvrage, que **les grands types de paysages connus en France se structurent vers le 11<sup>ème</sup> siècle, avec notamment le bocage**, qualifié de bocage vendéen, dans le grand nord-ouest et les open fields dans l'est du pays. Il souligne notamment que, dans les zones bocagères, **les prairies ne sont qu'un élément de la rotation**, les haies permettant de contenir les animaux lorsque la surface est cultivée en prairies et servant de ressources en bois de chauffage ou de construction tout au long des cycles. Ainsi, dès le Moyen Age, on ne peut parler de prairies permanentes comme des surfaces toujours en herbe. Il s'agit bien de cultures pérennes semées insérées dans des rotations plus longues et plus complexes. Cette complexité est associée à l'ensemble des notions de transferts de fertilité *via* les fumiers et à la nécessité de disposer à l'échelle de l'exploitation d'une force de traction assurée par les chevaux pour les fermes les plus grandes ou par des bœufs. Ces deux catégories animales exploitent alors les prairies. Une des premières descriptions et justifications de ce cycle et de ce transfert de fertilité a été faite par Olivier de SERRES en 1600 dans son célèbre ouvrage intitulé *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, repris pour une petite part par FAVRE en 1809. O. de SERRES consacre le 4<sup>ème</sup> chapitre (dénommé Lieu) à l'élevage et à la conduite des prairies. GILBERT (1788) souligne outre l'impact positif des légumineuses fourragères sur la fertilité des sols, la modification de structure : "...la terre que les prairies artificielles et spécialement le trèfle ont la propriété de rendre spongieuse ou creuse".

Cependant, l'accès aux statistiques nationales reste très limité. A l'exception du rapport présenté par M. GILBERT en 1788 à l'Académie Royale d'Agriculture et relatif aux cultures fourragères et aux prairies artificielles dans le grand Bassin parisien, les éléments chiffrés proviennent des statistiques décennales mises en place en l'an VII. Nous avons pu consulter pour ce travail les éléments statistiques à partir de 1842. Ces éléments sont à prendre en compte en ayant en tête les limites inhérentes aux enquêtes statistiques et notamment l'existence d'une catégorie de surface dont l'affectation est fluctuante selon les années, à savoir les landes. Ainsi, dans les documents de 1852, elles apparaissent parmi les surfaces fourragères, mais ce n'est plus les cas ensuite. En 1852, les landes occupent un total de 6 Millions d'hectares, soit 1 M ha de plus que les prairies qualifiées de permanentes ou de naturelles selon les auteurs.

Le 19<sup>ème</sup> siècle est une période de profondes modifications des prairies et surfaces fourragères. En effet, comme le montre le tableau 1, on note au milieu de ce siècle **une forte augmentation des cultures de légumineuses fourragères**, trèfles (violet surtout), luzerne et sainfoin, ainsi qu'une certaine proportion de mélanges de légumineuses. La répartition entre ces espèces pérennes est sensiblement constante au long du siècle. La figure 1 présente cette répartition pour l'année 1882.

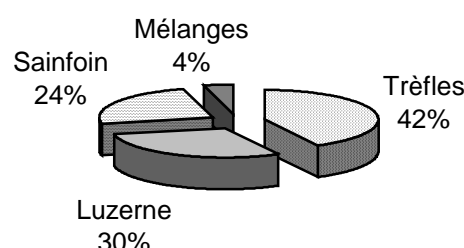
**TABLEAU 1 – Evolution des prairies artificielles, et temporaires et permanentes au cours du 19<sup>ème</sup> siècle en France.** Les données de 1950 et 2000 sont données à titre de comparaison. (x 1 000 ha).

	1842*	1852*	1862	1882	1892	1950	2000
Prairies artificielles	1 576	2 563	2 773	2 845	2 972	3 013	394
Prairies temporaires + naturelles + herbages pâturés	4 198**	5 057**	5 021**	6 235**	5 306**	13 324	10 200

\*: La Savoie et la Haute-Savoie ne sont pas recensées à ces dates.

\*\* : Les landes ne sont pas prises en compte dans le calcul

**FIGURE 1 – Répartition des surfaces cultivées en légumineuses en 1882.**



Les surfaces en légumineuses sont encore plus importantes si on intègre l'importante sole en trèfle incarnat, culture fourragère annuelle, dont les surfaces atteignaient 285 000 ha en 1882.

Le développement de légumineuses en cultures pures est particulièrement marqué dans le grand bassin parisien comme l'atteste la comparaison entre les données de GILBERT (1788) et les données statistiques de 1852 ou 1882. Ce développement s'appuie sur le progrès des connaissances agronomiques et la mise en évidence de l'effet bénéfique des légumineuses sur le fonctionnement des prairies. Ceci est confirmé par la caractérisation de la composition botanique des prairies présentée dans différents ouvrages. Ainsi, BOITEL (1887) caractérise des prairies dans différentes régions fourragères françaises et utilise comme indicateur principal la proportion de légumineuses, l'objectif étant une proportion de 50%. Le développement des cultures pures de légumineuses repose sur des espèces différentes selon les régions françaises : trèfles dans l'Ouest, luzerne et sainfoin dans le Nord, le Bassin parisien et le Centre-Ouest.

**Simultanément** à ces évolutions de surfaces, **des variations notables** se produisent au niveau **des effectifs animaux** (tableau 2). L'importance du cheptel équin, du cheptel ovin et, dans une moindre mesure, du cheptel caprin est particulièrement forte. En termes de variation, on note une augmentation significative du cheptel bovin au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et une réduction drastique du cheptel ovin qui perd en 40 ans un tiers de ses effectifs.

**TABLEAU 2 – Evolution des effectifs d'herbivores au cours des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles (x 1 000 têtes).**

	<b>1852*</b>	<b>1862</b>	<b>1882</b>	<b>1892</b>	<b>1950</b>	<b>2000</b>
Bovins	10 093	12 811	12 997	12 708	15 800	20 310
<i>Dont vaches</i>	<i>5 781</i>	<i>ND</i>	<i>6 587</i>	<i>6 673</i>	<i>8 164</i>	<i>8 516</i>
Equins	2 866	2 914	2 838	2 794	2 397	417
Ovins	33 281	29 529	23 809	21 115	7 511	9 577
Caprins	1 337	1 726	1 851	1 845	1 297	1 210

\* : La Savoie et la Haute-Savoie ne sont pas recensées à cette date.

Si on voit globalement une augmentation des surfaces et des effectifs de certains cheptels, sa traduction est différente selon les régions. De plus, les motifs de ces changements ne sont pas partout identiques, à l'exception de l'augmentation de la sole de légumineuses, synonyme de la volonté générale d'améliorer la fertilité des sols.

## 2. Quelques régions avec des changements importants

Nous allons maintenant illustrer quatre régions dont trois avec des changements importants et identifier les motifs de ces variations. Ces exemples n'ont pas vocation à représenter toutes les situations existant en France, mais plutôt à montrer la diversité des facteurs qui induisent ou limitent les variations de la place des prairies dans les territoires.

### – La Normandie et l'émergence des filières animales

**La Normandie est aujourd'hui le symbole des régions à prédominance herbagère** où la prairie règne en maître dans tous les territoires. **Or, ceci ne fut pas toujours le cas.**

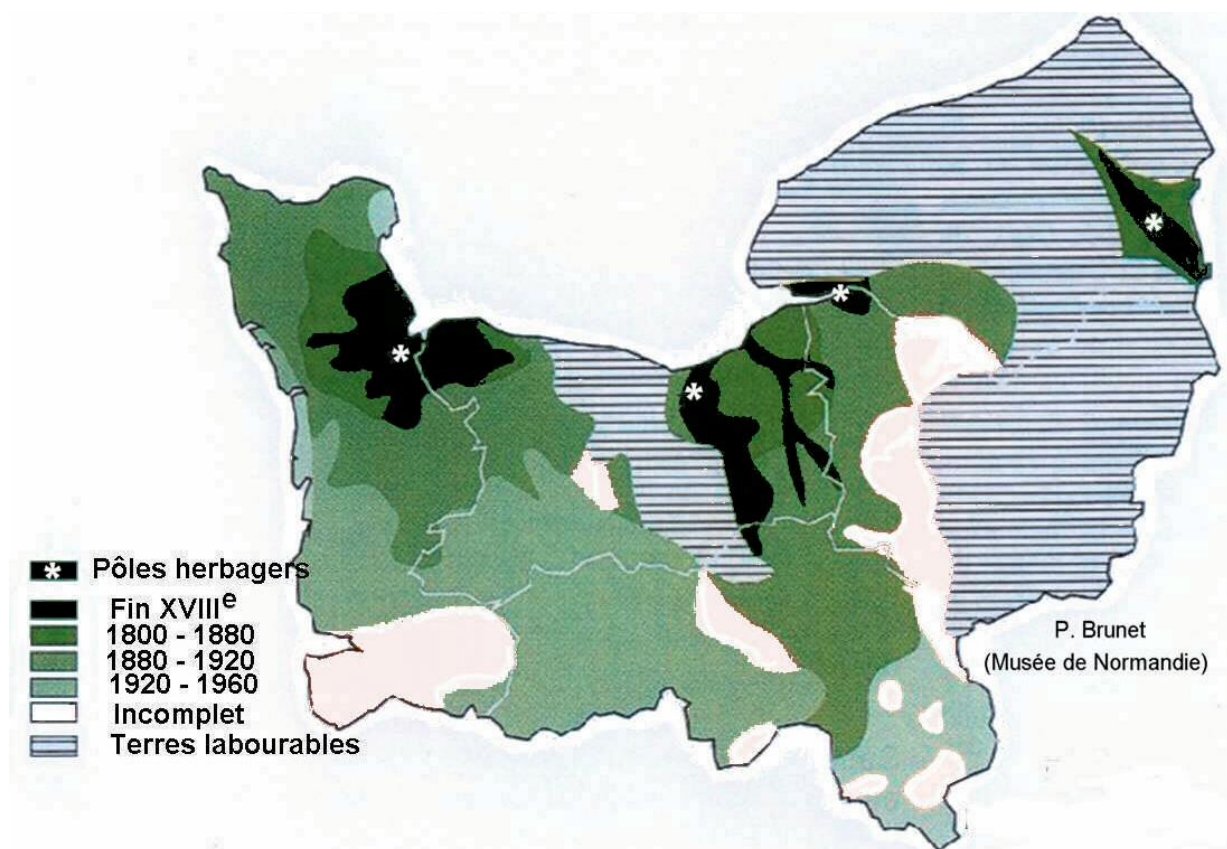
Les témoignages de cette situation sont divers. Un des plus anciens qu'il convient de prendre en compte, même s'il n'a aucune validité statistique, est la tapisserie de Bayeux. Même si ceci est contesté par BRIDGEFORD (2005), la tapisserie de Bayeux, aussi appelée tapisserie de la Reine Mathilde, aurait été tissée par les brodeuses normandes pour célébrer la conquête de l'Angleterre et de son trône par Guillaume le Conquérant en 1066. Longue de 50 m et large de 50 cm, cette tapisserie porte une fresque centrale, composée d'images représentant l'ensemble de l'histoire, fresque entourée en haut et en bas de motifs représentant pour certains la vie locale. Or, l'un de ces motifs (figure 2) représente la vie paysanne illustrée par les semailles du blé, des bœufs tirant l'araire.

FIGURE 2 – Détail de la tapisserie de Bayeux illustrant l'activité agricole en Normandie en 1066.



Pour aller au-delà de cette image, une carte particulièrement riche est disponible au Musée de Normandie à Caen qui montre l'évolution des surfaces herbagères en Normandie (figure 3). Trois grands pôles herbagers existent : le pays d'Auge avec une production traditionnelle de bovins d'embouche, le pays de Bray et la région d'Isigny dont la production de beurre était pour partie exportée vers l'Amérique latine jusqu'en 1860 (BOITEL, 1887). Le reste de la Basse-Normandie a vu ses **surfaces en prairies se développer au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup>**. Le Calvados voit ainsi ses surfaces en prairies et cultures fourragères passer de 168 à 224 000 ha entre 1852 et 1882, la Manche de 156 à 197 000 ha et l'Orne de 183 à 227 000 ha. Ces augmentations de surface se font au détriment des landes mais aussi au détriment des cultures, notamment de céréales.

FIGURE 3 – Evolution des surfaces en prairies en Normandie.



Durant cette même période, se développent les activités fromagères, qui utilisent une partie du lait produit. **La plupart des fromageries voient le jour à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle**, une exception notable étant celle de Boissey dans le Calvados, citée dans l'Inventaire général, qui fut créée par Michel FROMAGE (!!) pour produire des livarots, puis des camemberts à partir de 1870. Le passage au stade industriel se fait au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Pour expliquer ce développement de la production du lait en Normandie, il faut prendre en compte **le développement de la population en région parisienne** du fait de l'essor industriel, ces populations y vivant souvent dans des conditions difficiles, notamment en termes de ressources alimentaires. La proximité géographique de la Normandie et de la Région parisienne et **le développement du train** vont permettre de répondre aux besoins alimentaires de la capitale et modifier l'agriculture normande (LECHERBONNIER, 2001). La première locomotive circule en effet en France à partir de 1831 pour le transport de marchandises et la liaison régulière Paris-Lisieux fonctionne en 1856 reliant la capitale à la Basse-Normandie en 6 heures (contre 3 jours au minimum avant cette date). Ainsi, la Normandie peut devenir une source de produits frais pour la capitale où l'on recense en 1880 près de 300 crémiers-fromagers. Ce changement s'est poursuivi avec le développement du "couchage en herbe", élevage en extérieur de bovins viande. Ce développement permet d'une part de fournir de la viande à la Région parisienne. Ceci était d'ailleurs une préoccupation des pouvoirs publics depuis quelques décennies qui, dès le directoire, avait identifié la Normandie comme une source possible de viande pour Paris. La production de viande permet aussi d'exploiter avec moins de main d'œuvre les terres agricoles, puisqu'une émigration significative vers la capitale s'est mise en place à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

#### – La Charente-Maritime

Le second exemple d'un changement important avec une augmentation de la surface en prairie est fourni par la Charente-Maritime à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le département s'appelle alors Charente Inférieure.

Avant 1870, cette région est essentiellement dévolue à la production viticole, quand survient la **grande crise du phylloxera** qui ravage le vignoble français de 1860 à 1890. Le vignoble en est dévasté, laissant démunie et sans ressource une importante population agricole (agriculteurs et ouvriers agricoles). La nécessité de valoriser les terres et aussi de fournir une activité à l'ensemble de la population conduit à la mise en place de structures laitières.

La première grande laiterie industrielle du département voit le jour à Marans en 1881. Elle est l'œuvre d'Evariste Baron qui installe son usine au bord de la Sèvre Niortaise, source d'eau pour la laiterie et moyen de transport du lait depuis les exploitations. Un peu plus tard, la collecte sera organisée par voiture hippomobile et par barque. Les principales productions sont le beurre et un fromage de type Edam à croûte rouge. Ce fromage est exporté vers l'Angleterre et les colonies françaises. La première laiterie coopérative voit le jour en 1888. Les laiteries coopératives seront au nombre de 46 en 1901. Le développement de l'activité laitière se poursuivra jusqu'en 1940, date à laquelle la Charente-Maritime est l'un des premiers départements producteurs de beurre en France. La situation a aujourd'hui fortement changé avec une disparition de l'activité fromagère, une forte diminution du nombre d'exploitations laitières et de vaches laitières (-66% entre 1970 et 2000).

Ainsi, dans le cas de la Charente-Maritime, **c'est l'effondrement d'une autre filière agricole avec laquelle elle partage l'importance de la main d'œuvre qui explique le développement des prairies** et des productions herbivores à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

#### – La production de viande en Limousin

**La production de bovins viande** est emblématique du Limousin (Haute-Vienne, Corrèze et Creuse). Or, **cette production est pratiquement inexistante à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle**, les bovins présents étant destinés à fournir la force de traction nécessaire à l'ensemble de l'activité agricole et rurale. Les équins, ainsi que les cheptels asiniens et mulassiers, étaient en effet peu présents dans ces régions pauvres (à l'exception de la Corrèze) (CUIGNOT, 1998). La population rurale avait de grandes difficultés à survivre dans ces régions agricoles pauvres. L'ensemble des terres agricoles était mobilisé pour fournir les bases de l'alimentation humaine avec les céréales (175 000 ha en Haute-Vienne en 1901). Il y avait aussi une forte utilisation de la forêt et notamment du châtaigner, arbre emblématique du Limousin, utilisé comme ressource alimentaire, bois d'œuvre ou de chauffage et aussi pour diverses utilisations de vannerie, avec un métier très régional aujourd'hui disparu, le feuillardier. Une part importante de la ressource financière de ces régions provenait des travailleurs qui se louaient dans d'autres régions, comme par exemple les maçons travaillant en région parisienne.

Cette situation a progressivement évolué avec la **diminution de la population rurale**, l'augmentation de la productivité par unité de surface, l'arrivée d'immigrants en provenance des autres régions françaises comme l'Ouest au début des années 1950. Ceci s'est traduit par un grand développement des prairies semées, une concentration des activités agricoles vers la production de bovins viande.

- La Thiérache : une résistance surprenante des prairies et des productions herbivores

La Thiérache est une petite région du nord de la France qui présentait jusqu'en 1900 une forte production de lait avec fabrication d'une multitude de fromages valorisant des prairies très productives comme les décrit BOITEL (1887). Située **au cœur de la zone des combats de la Première Guerre mondiale**, toutes les conditions étaient rassemblées pour que des évolutions profondes des pratiques agricoles se produisent. En effet, l'ensemble du cheptel bovin avait été éliminé et notamment la race maroillaise, proche de la race flamande dont il ne restait que quelques spécimens en Belgique en 1920. Dans les fermes, le matériel de laiterie avait disparu. Abandonnées depuis cinq ans, les caves, lieu central de la fabrication du Maroilles, avaient perdu leur qualité. De même, la quasi-totalité des usines laitières, qui avaient vu le jour à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, furent réquisitionnées par les Allemands qui les firent fonctionner durant la guerre, avant de les détruire à la veille de l'armistice. L'ensemble des beurreries, laiteries et fromageries de l'Aisne et plus de soixante pour cent de celles du département du Nord ont déposé un dossier à la commission d'indemnisation des dommages de guerre (ROMAGNAN, 2000). Une bonne partie des « herbagers » (c'est ainsi que l'on qualifie les éleveurs en Thiérache) qui étaient coopérateurs ou propriétaires de laiterie avant la guerre, vendirent ce qui restait des bâtiments et des installations, à des sociétés laitières d'origine extérieure (Nestlé, Maggi) qui commençaient à tisser un territoire laitier national (ROMAGNAN, 2000). Mais les industriels étaient loin de collecter l'ensemble de la production laitière, la production fermière revêtant encore une grande importance.

**Avant la guerre, le « produit laitier phare » de la Thiérache était le beurre.** Le lait écrémé était valorisé en Maroilles ou en fromages dits de récupération (larrons, boulette, vieux-lille, etc.). Dans l'Entre-deux-guerres, les statuts respectifs du beurre et du fromage se renversent : le fromage devient un produit plus rentable. La Première Guerre mondiale ainsi que la crise de 1929 renforcent les concurrences régionale et nationale en matière de production beurrière (DELFOSSÉ et JEZEQUEL, 2004). Même si la fabrication du fromage est plus coûteuse que celle du beurre, la plus-value créée est supérieure, « aussi voit-on de plus en plus les herbagers délaisser la spéculation du beurre pour se livrer à celle du Maroilles » (GAUSSIN, 1922). Non seulement les industries laitières se mettent à produire du fromage, mais de nombreuses petites fromageries se créent.

Pourtant, comme l'explique Claire DELFOSSÉ (2004), l'avenir de cette région permet la préservation de ses prairies et de ses territoires. Il a été assuré par **les producteurs en se structurant autour d'un fromage** typique de ce territoire composite qu'est la Thiérache, **le Maroilles**, en faisant converger les modes de production et en organisant la commercialisation. Grâce à l'action du syndicat de défense du fromage de Maroilles, créé en 1929, le Maroilles figure également dans la liste réduite des fromages définie en 1934-1935. La défense se structure autour d'un homme, René de LA GORCE, dont la philosophie est l'agrarisme, *i.e.* maintenir des populations rurales dans les campagnes, grâce à une rémunération suffisante du travail et une amélioration de leurs conditions de vie (LEQUEUX, 1936). Cela relance fortement l'activité agricole entre les deux guerres, mais un déclin s'amorce vers 1950 qui ne sera maîtrisé que par le soutien aux filières nationales de production de fromages, l'édition de nombreux ouvrages vantant les mérites des fromages français (par exemple celui de R. LINDON, 1961) et l'obtention pour le Maroilles d'une protection à partir de 1955 (jugement du tribunal de Château-Thierry du 13 juillet 1955) puis d'une appellation d'origine en 1976.

- Quels éléments communs ?

A partir de ces exemples, on peut identifier les principaux moteurs d'évolution.

Il apparaît tout d'abord que les moteurs du changement sont d'une part externes et générés par les flux de matières et, d'autre part, internes par l'action des groupes d'acteurs concernés.

Pour la Normandie, la Charente-Maritime ou le Limousin, **ce sont les flux de matières qui induisent de très forts changements.** En effet, en Normandie, c'est la demande extérieure qui va

renforcer le marché. En Charente-Maritime et en Limousin, c'est l'effondrement ou des changements profonds dans d'autres filières qui vont générer une opportunité. Ainsi donc, et comme c'est encore le cas aujourd'hui, **les prairies en elles-mêmes sont influencées, mais influent peu.**

Le second déterminant majeur est **l'importance de la population agricole** et son évolution. Ainsi, en Charente-Maritime, c'est la possibilité ou la nécessité d'utiliser l'abondante main d'œuvre agricole démunie par la crise au phylloxéra qui ouvre des possibilités nouvelles à la production laitière. En Limousin, la conversion est appuyée par une arrivée de migrants. En Thiérache et comme le soulignait René de LA GORCE dès 1927, en raison du mépris dont sont l'objet les populations rurales, un exode se produit et « les vides, qui se sont creusés dans la population herbagère de la Thiérache, ont été comblés par l'immigration des Belges et des Cambrésiens ». Il concluait « Que deviendront alors nos pâtures là où les bras ne seront plus, faute de natalité ou par suite de l'exode incessant vers les villes ? ».

### 3. Comment se formalise l'identité des territoires ?

Sur la base de ces quatre exemples, on peut s'interroger sur ce qui symbolise l'identité des territoires. Bien évidemment, ce ne sont jamais les prairies, même si elles sont toujours caractérisées, souvent de façon flatteuse pour leur richesse, leur productivité, leur typicité.

L'identité de ces territoires herbagers est toujours **fournie par les races animales ou par les produits animaux**. Quelle que soit l'espèce animale considérée, les races apparaissent comme des vecteurs très puissants de l'identité des territoires. Ainsi, la normande, la limousine ou la maroillaise apparaissent comme les symboles de leurs territoires herbagers. Cette liaison entre race et identité des territoires a fait l'objet d'un colloque de la Société des Ruralistes de France (BONNAIN *et al.*, 1998). Ceci ne semble pas devoir être évoqué dans le cas de la race maraîchine dont un des idéotypes est un animal de grand gabarit, plutôt adapté à la fonction de traction dans des terres argileuses. On retrouve le même format important de bovins en Italie centrale comme la race Chianina adaptée au labour profond des terres toscanes très argileuses.

Les fromages normands, le beurre d'Isigny, le Maroilles ou la viande du Limousin ou du Pays d'Auge sont aussi des médias particulièrement efficaces de l'identité de ces territoires et des prairies qui les occupent.

### 4. Comment implanter les prairies ?

Le courant de développement des prairies au cours des siècles passés, et en particulier au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, s'est accompagné d'une forte activité pour le développement de préconisations agronomiques et l'organisation du marché des semences. Ceci s'est aussi accompagné d'introduction d'espèces fourragères nouvelles.

De façon anecdotique, il est intéressant de suivre **l'évolution des vocables utilisés pour désigner les prairies** semées. La notion de prairies artificielles, surfaces pérennes où les légumineuses occupent une place dominante, existe dès le début du 17<sup>ème</sup> siècle, puisque GILBERT l'utilise comme titre du traité qu'il présente à l'Académie Royale d'Agriculture et qu'Olivier de SERRES les conseille comme une source de fertilité.

Les frontières entre prairies temporaires, prairies permanentes et prairies naturelles sont nettement plus floues. Ainsi, dans un chapitre de son ouvrage sur l'implantation des prairies, E. VIANNE en 1870 utilise de façon similaire les vocables 'permanentes' et 'naturelles', pour désigner des prairies semées destinées à être pérennes. Le terme "prés temporaires" apparaît dans les données statistiques de 1862. Une nuance particulière est faite entre prés naturels et herbages pâturés. Pour le premier, la segmentation porte sur la présence ou non d'irrigation et sur le mode d'irrigation. Pour le second groupe, c'est uniquement la localisation topographique qui est prise en compte. Ainsi les différentes catégories de prairies pérennes sont :

- Prairies artificielles
- Prés temporaires
- Prés naturels
  - Prairies naturelles irriguées
    - o par les crues
    - o par canaux

- Prairies non irriguées
- Herbages pâturés
  - De plaine
  - De coteaux
  - Alpestres

#### – Introduction d'espèces

Je vais uniquement m'attarder ici sur deux espèces dont les surfaces ont fortement fluctué au cours de ces derniers siècles, à savoir la luzerne et le sainfoin.

**La luzerne**, *Medicago sativa*, est une espèce présente depuis longtemps en Europe de l'ouest et en France. Elle y est présente soit en culture, dans le Sud, notamment sous l'effet des conquêtes arabes, soit sous forme de populations sauvages. Il s'agit notamment de la sous-espèce *Medicago falcata*, à fleurs jaunes, très résistante au froid qui se rencontre dans le nord-est de la France. L'hybridation, sans doute spontanée, de ces deux formes a généré les luzernes flamandes qui ont permis à cette espèce de se répandre dans les grandes plaines du Nord et du Bassin parisien.

La seconde espèce fourragère d'introduction récente est **le sainfoin**. Cette espèce est évoquée sous différents noms : sainfoin, sain-foin, bourgogne, esparcette, gros-foin, herbe éternelle. Les noms latins proposés pour cette espèce sont également nombreux : *Onobrychis foliis vicia fructu echinato major*, *Onobrychis caule*, *Hedysarum onobrychis* et *Hedysarum foliis*. Dans son ouvrage de 1856, Gaston HEUZÉ mentionne que le sainfoin est originaire des parties méridionales de l'Europe et qu'il est cultivé en France en prairie artificielle depuis le 16<sup>ème</sup> siècle. GILBERT (1787) précise que cette espèce est originaire des hautes montagnes où elle croît sur des rochers nus, stériles et exposés à toutes les intempéries des saisons. DESPOMMIERS contribue aussi à répandre cette culture par son ouvrage publié en 1762 au nom très évocateur *L'art de s'enrichir en agriculture*. Il y écrit notamment qu'une variété de sainfoin à deux coupes a été introduite en provenance de Suisse par PRINCEPRÉ vers 1750. Enfin, un ouvrage a été publié par Monsieur DE VAUGENCY en 1764. Il est intitulé *Mémoire sur la culture du sainfoin*.

Dans son mémoire de 1787, intitulé *Traité sur les prairies artificielles*, M. GILBERT, correspondant de la Société Royale d'Agriculture de Paris et professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire, recense la présence de sainfoin dans les différentes circonscriptions autour de Paris (les élections de Paris). Il apparaît dans ce mémoire qu'Olivier de SERRES, dans son ouvrage de 1600, avait donné le nom de sainfoin à la luzerne.

#### – Préconisations agronomiques

Dans les ouvrages de BOITEL, VIANNE, HEUZÉ ou encore QUÉRRET, l'implantation de la prairie est décrite avec moult détails. La fertilisation est décrite et notamment la meilleure façon de valoriser les reliquats végétaux issus de la culture ou de la lande retournée pour l'implantation de la prairie.

Il est particulièrement important de noter le soin apporté à la construction des canaux d'irrigation, qui sont également des canaux de drainage, et ceci en cohérence avec les rubriques "statistiques" évoquées plus haut. L'exemple le plus marquant est sans doute l'ouvrage de M.H. QUERRET (1845) sur l'implantation de prairies en Basse-Bretagne, où il précise qu'il s'agit là de l'acte essentiel à l'établissement d'une bonne prairie.

La gestion combinée du pâturage et de la fauche est fréquemment évoquée, la fauche étant l'usage le plus "noble" puisqu'il concourt à la constitution des stocks qui sont déjà au cœur de la durabilité des systèmes de production.

#### – Les semis et les semences

Parmi les préconisations, il en est une qui mérite attention. Il s'agit du semis. Trois points doivent être évoqués dans ce chapitre : la complexité des compositions botaniques, les doses de semis, l'origine des semences.

Dans tous les ouvrages mentionnés plus haut et bien d'autres encore de cette période, un très grand nombre de compositions botaniques sont proposées pour répondre aux exigences des



agriculteurs et surtout aux contraintes pédoclimatiques. Il est intéressant de noter qu'il y a toujours **une très grande complexité spécifique**, en particulier au sein des graminées et que ce sont toujours **des espèces de la flore locale qui sont privilégiées** (QUÉRRET, 1845).

Les **doses de semis** proposées sont **toujours très élevées**, et ceci en raison de la qualité généralement faible des semences, de la mauvaise préparation des lits de semences et de la forte prédation de graines par les oiseaux et les ravageurs. On trouvera dans le tableau 3 les doses de semis préconisées et les densités recherchées de graines germantes. Dans tous les cas, ce sont des doses importantes

**TABLEAU 3 – Doses de semis préconisées par BOITEL en 1887.**

	Semences (kg/ha)	Semences germantes (kg/ha)		Semences (kg/ha)	Semences germantes (kg/ha)
Pâturin des prés	20 à 48	9,6	Agrostis stolonifère	11 à 72	7,9
Pâturin commun	22 à 45	9,9	Flouve	26 à 34	8,8
Vulpin des prés	26 à 27	7	Brome dressé	51 à 62	30,7
Fléole	18 à 87	15,6	Fétuque ovine	32 à 45	14,4
Dactyle	40 à 52	21,2	Trèfle ordinaire	20 à 88	17,6
Fromental	49 à 80	39	Trèfle blanc	12 à 72	8,6
Fétuque des prés	60 à 71	42,6	Trèfle hybride	14 à 73	10,2
RGA	62 à 71	44	Luzerne	29 à 88	25,5
RGI	55 à 67	36	Minette	21 à 82	17,3
Houlque laineuse	25 à 40	10	Sainfoin	78 à 186	145
Avoine jaunâtre	16 à 33	5	Anthyllide	20 à 85	77
Crételle	28 à 54	15	Lotier	12 à 42	5

Ces quantités sont d'autant plus surprenantes que leur prix est élevé (voir plus loin).

Les semences semblent avoir **quatre origines possibles**. Les agronomes préconisent l'achat de semences chez des marchands spécialisés, BOITEL recommandant de demander un certificat sur la qualité de ces semences. Mais il semble que l'origine la plus courante soit les résidus issus du balayage des greniers à foin. Une autre source de semences est mentionnée par VIANNE (1870) sous le nom de "Fleurs de foin". Il s'agit de graines issues du battage (au fléau) des foins après la récolte. L'auteur souligne que si les graines sont de moins mauvaise qualité que celles issues des greniers, la composition botanique sera peu favorable puisque les espèces prairiales les plus intéressantes sont au stade végétatif au moment de la récolte des foins et seront peu ou pas représentées dans les fleurs de foin. Enfin QUÉRRET recommande de les faire récolter selon les besoins en composition botanique.

Un élément frappant issu de cette littérature ancienne est le prix de ces semences, qui est toutefois rarement mentionné. Il est rencontré dans l'ouvrage de QUÉRRET qui estime les coûts et les produits de la prairie. Ainsi, il ressort de ces éléments de calcul que le prix moyen du kilo de semences est de 30 centimes alors que, dans le même document, la journée de travail d'un homme est comptabilisée à 75 centimes et celle d'une femme à 60 centimes.

## Conclusion

Cette contribution ne constitue qu'une petite plongée dans l'histoire relativement récente de nos prairies et de leur lien aux territoires. Beaucoup d'autres ouvrages historiques existent et beaucoup de données statistiques restent à rassembler.

Le seul objectif de ce travail était de montrer que, si la place des prairies dans les territoires français change rapidement aujourd'hui, ce fut aussi le cas dans les siècles passés. Dans tous les cas, ce fut une réponse à des forces économiques très importantes des filières de production, ceci étant renforcé par leur impact positif sur la fertilité des sols à des périodes où les sources d'engrais étaient très réduites.

Il apparaît aussi que la place importante de la prairie dans les territoires a toujours été associée à une disponibilité importante en main d'œuvre agricole et rurale.

Le lien entre prairies et fonctionnement des filières est aujourd'hui encore au cœur des changements que nous vivons. En ce qui concerne l'importance de la main d'œuvre, il semblerait que l'on soit face à une situation de faiblesse avec une tendance structurelle de décroissance dont il est peu vraisemblable qu'elle s'infléchisse dans les décennies à venir. Ceci va peser fortement sur les évolutions futures et notamment sur la place possible des prairies dans les systèmes fourragers et dans les territoires.

## Remerciements

Une partie des documents cités dans cette contribution, et notamment les éléments statistiques anciens, ont été consultés à l'Académie d'Agriculture. Merci.

## Références bibliographiques

- BOITEL A., 1887. Herbages et prairies naturelles. Firmin-Didot et Cie, Paris, 786 pages
- BONNAIN R., LIZET B., MAYAUD J.-L., RÉMY J., 1998. Éleveurs et animaux domestiques (fin XVIIIe-XXe siècle)», *Ruralia* <http://ruralia.revues.org/document39.html>
- BRIDGEFORD A., 2005. 1066, l'histoire secrète de la tapisserie de Bayeux. Editions du Rocher, Monaco, 371 pages.
- CUIGNOT R., 1998, Métiers et petits métiers d'autrefois en Limousin. Editions Lucien Souny, 175 pages
- DE SERRES O., 1600. Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs. 1042 pages
- DELFOSSÉ C., 2005. L'appellation d'origine du maroilles. Comment définir l'aire de production d'un fromage en liaison avec celle du pays ?», *Ruralia* [En ligne], 2004-15 - Varia, Mis en ligne le : 30 septembre 2005. Disponible sur : <http://ruralia.revues.org/document1033.html>.
- DELFOSSÉ C., JEZEQUEL L., 2004. *La légende du beurre*, tome 3, *Le temps de la communication 1920 à nos jours*, Paris, Éditions du CIDIL, 1995, 32 pages
- DESPOMMIERS, 1762. L'art de s'enrichir en agriculture
- FAVRE P., 1809. Du devoir du mesnager ou l'art de bien cognoistre et choisir les terres. Librairie agricole André Sagnier, Paris, 109 p.
- GAUSSIN L., 1922. *La Thiérache, sa vie économique et agricole*, Maubeuge, Imprimerie Delgorge, p. 113.
- GILBERT M., 1787. Traité sur les prairies artificielles. Société Royale d'Agriculture, 300 pages.
- HEUZÉ G., 1856. Plantes fourragères. Imprimeur Beau J<sup>ne</sup>
- HUYGHE C., DURU M., PEYRAUD J.L., LHERM M., GENSOLLEN V., BOURNOVILLE R., COUTEAUDIER Y., 2005. Prairies et cultures fourragères: au carrefour des logiques de production et des enjeux environnementaux. INRA Editions, 209 p.
- HUYGHE C., LITRICO I., PEETERS A., ELSAESSER M., 2006. Conventional and organic farming of grasslands and stock rearing: trends in European markets and challenges for forage breeders. Congrès Eucarpia, Section Forage crops and Amenity species. Perugia, Italie, 4-7 Septembre 2006.
- LECHERBONNIER Y., 2001. A propos d'industries en pays d'Auge. Bulletin de la Société historique de Lisieux. 48, 40-50
- LEQUEUX A., 1936. La Thiérache par M. R. de La Gorce. *Bulletin de la Société géographique de Lille*.
- LINDON R., 1961. *Le livre de l'amateur de fromages*, Paris, Robert Laffont, 127 p.
- POINTÉREAU P., 2002. Les haies. *Le Courrier de l'Environnement* 46, 69-73.
- ROMAGNAN S., 2000. *La filière lait en Avesnois et en Thiérache 1850-1950 : genèse et spécificités*, Rapport FNADT, Écomusée de Fourmies-Trélon.
- QUERRET M.H., 1845. De l'amélioration des prairies naturelles de la Basse-Bretagne et de la fabrication et de la conservation des fourrages. Editions Le Blois, Brest, 44 pages
- Statistique agricole de la France - Résultats généraux de l'enquête décennale de 1882. Publication en 1887. Imprimerie administrative Berger-Levrault et Cie, Nancy.
- Statistique agricole de la France - Résultats généraux de l'enquête décennale de 1892. Publication en 1897. Imprimerie administrative Berger-Levrault et Cie, Nancy
- TROCHET J.R., 2004. Aux origines de la France rurale: outils, pays et paysages. CNRS Editions, collection Mémoires et documents de géographie. 166 pages
- VIANNE E., 1870. Prairies et plantes fourragères. Editions J. Rothschild, Paris, 424 pages.